

Commune d'Oradour
Compte rendu conseil municipal
7 décembre 2021

Absents excusés : Pascal BERTRAND, Bernard CLEMENT, Eric SICARD

1. Aménagement de bourg de Chillé

M. TYRE (Bureau d'étude BETG) est venu présenter l'analyse des plis reçus pour le marché public de Chillé. M Tyré rappelle que le marché présente 2 lots :

- Lot 1 voirie
- Lot 2 aménagement paysager

Il explique qu'il s'agit d'un chantier facile où il n'y a pas de circulation importante avec la réalisation d'une grande bande de roulement.

Il indique qu'il a été demandé aux entreprises de présenter un mémoire spécifique (et non général) et qu'il a procédé à l'analyse technique des offres.

Il présente l'analyse des différentes offres.

LOT 1

4 offres reçues (2 entreprises nationales + 2 locales)

4 offres qui se tiennent, prix alignés. Estimatif 339 000€

Après étude, voici le classement :

- 1 : Eurovia
- 2 : Bernard TP
- 3 : Colas
- 4 : NATP

LOT 2 :

- 1 : Les jardins de l'Angoumois
- 2 : NATP

M. Tyré explique que Les jardins de l'Angoumois est une bonne structure. Ils devront assurer un entretien pendant 1 an.

M Tyré indique que le plan papier réalisé est la théorie mais qu'il faudra s'adapter au terrain tout en respectant le budget.

Il explique également qu'il est important de bien communiquer avec les riverains, que les conflits doivent être réglés en dehors du chantier, que des réunions de chantier auront lieu toutes les semaines.

Prévisionnel :

Notification : 15/12/2021

Présentation au conseil : janvier 2022

Travaux : janvier à avril 2022

Le conseil demande s'il est possible de négocier avec les entreprises. M. Tyré répond que les écarts ne sont pas suffisants pour justifier une négociation. En effet, des négociations peuvent être

engagées lorsque les écarts de prix sont très importants ou pour des non-réponses à certains lots. Ce qui n'est pas le cas ici.

Envoyer au conseil : les offres et l'analyse de BETG

2. Approbation compte-rendu dernière réunion

Retrait des noms du compte-rendu

Approuvé

3. Dénonciation convention ANAH

Délibération à l'unanimité

4. Projet éolien Lupsault

3 éoliennes entre Lupsault et Chives

Vote de la commission urbanisme de la CDC : Pour : 10 Contre : 8 Abstention : 1

Vote du conseil : Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 2

5. Achat parcelles de terres

- Don de terres Cotinaud : pas de don mais une vente pour 1€ symbolique
- Parcelle de M. Clément Dit Pontieu pour mettre bâche incendie. Après plusieurs échanges avec le maire, le projet est en attente.
- Appel à la SAUR pour mettre un Poteau Incendie (rendez-vous jeudi 09/12/2021)
- Parcelle 184 de M. Prudhomme : vente en attente

6. RPQS

Voté à l'unanimité

7. Salle des fêtes

- Eclairage LED à détecteur de mouvement afin d'éclairer les abords lors de l'utilisation de la salle des fêtes. Il est envisagé d'apposer 3 ou 4 projecteurs.
- Commission salles des fêtes :
La commission s'est réunie 2 fois afin de :
 - Actualiser les documents de location (règlement intérieur, convention, tarifs).
Ce travail sera présenté au conseil en janvier.
 - Inventaire : rééquiper la vaisselle en fonction du nombre de personnes pouvant être accueillies, soit 120 personnes.
 - Changement des tables : les tables actuelles sont en mauvais état et lourdes. Il est envisagé un système différent de tables qui s'accrochent entre elles.
 - La commission envisage de refaire la peinture intérieure de la salle ;
 - Une extension sera créée pour ranger les tables, les chaises et le matériel de ménage. Validé à l'unanimité.

8. Mairie, aménagement

Déplacement de la pompe afin de faciliter l'accès à la cuisine notamment pour les traiteurs.
Abattre l'if dont les baies sont toxiques et salissantes.
Entretien des planches de rives : des devis vont être demandés.

9. La Rouchère

En 2022, il est envisagé de faire une édition sur papier glacé.
Budget prévisionnel : 360€ environ pour 100 exemplaires de 24 pages.
Des devis seront demandés aux imprimeurs locaux.
Validé à l'unanimité.

10. Délibérations :

- Délibération pour la préfecture relative au temps de travail des agents publics de la commune
- Délibération pour le Centre de Gestion pour l'adhésion à la convention recrutement / remplacement / renfort